

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, peu après le premier préavis confidentiel de la mise à pied à l'usine de Sainte-Thérèse, nous avons pu nous entretenir avec la direction de la société, avec les représentants syndicaux et avec le ministère compétent de la province de Québec, et obtenir la création d'un comité spécial chargé d'étudier, suivant les voies ordinaires, les nombreuses façons dont les services de la main-d'œuvre pourraient aider les ouvriers qui devront être mis à pied. Le moment a été choisi en fonction de l'annonce que la direction de l'usine avait dit qu'elle ferait. Toutes les parties intéressées ont accepté de collaborer et d'aider les ouvriers qui seront mutés, et, bien entendu, de mener les enquêtes habituelles au sujet des prestations supplémentaires et autres questions.

• (2.40 p.m.)

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre. Étant donné tous les renseignements qu'il a entre les mains, et qui concernent, de toute évidence, une longue série de renvois, sans mettre bien en évidence, toutefois, l'attitude du gouvernement en matière d'économie, serait-il prêt à promettre à la Chambre qu'à une date donnée—disons lundi ou mardi prochain—il prendra la parole à l'appel des motions et nous exposera en détail la part de son ministère dans ce domaine?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, jamais je ne considérerais certains renvois comme plus importants que d'autres. Tout renvoi est extrêmement important pour la personne qui en est victime, et je suis donc prêt à faire aux députés en particulier ou autrement un exposé de la situation dans chaque cas particulier. Je suis prêt à fournir les renseignements voulus par écrit de temps à autre, lorsqu'il y aura lieu.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

SAINTE-THÉRÈSE—LES CONGÉDIEMENTS PRÉVUS PAR LA GENERAL MOTORS—LA QUESTION DE LA PRODUCTION AU CANADA

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Peut-il dire s'il a reçu des autorités de la General Motors de Sainte-Thérèse une déclaration à l'effet que les employés de l'usine ne souffriraient pas anormalement des ajustements actuellement en cours?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): J'ai eu hier des entretiens avec les cadres supérieurs de la compagnie, et ces messieurs m'ont fait connaître un certain nombre de possibilités qui s'offrent à eux dans leur effort de réajuster leur production. Je ne suis pas à même, évidemment, de faire part à la Chambre de ces possibilités-là, mais aucune de celles qui m'ont été

indiquées ne supposait la fermeture de l'usine de Sainte-Thérèse. Au fait, toutes les possibilités qui sont présentement à l'étude supposent une utilisation maximum des établissements de la GM au Canada. Après avoir investi plus d'un demi-milliard de dollars, depuis cinq ou six ans, la GM n'est sûrement pas à la veille de fermer ses portes au Canada.

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Comme le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a déclaré qu'il n'était pas en mesure de résoudre tous les problèmes créés actuellement par les nombreuses mises à pied signalées au Canada, ne pourrait-il lui donner un coup de main en vue de la solution de ces problèmes?

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Peut-il dire à la Chambre si l'arrêt de la fabrication des voitures Pontiac à l'usine de Sainte-Thérèse a été évoqué au cours de l'entretien avec les représentants de la General Motors et, dans l'affirmative, le ministre a-t-il, au nom des ouvriers canadiens intéressés, demandé instamment qu'en cas d'arrêt de cette production à Sainte-Thérèse, elle soit reprise ailleurs au Canada?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, il me semble que cela ressort très nettement de la réponse que j'ai donnée. Lorsque j'ai dit que cette société ne songeait pas à fermer l'une quelconque de ses usines, j'ai laissé entendre implicitement qu'en rajustant sa production elle veillerait à ce que ses installations actuelles soient utilisées au maximum. Bien sûr, je ne puis dire et la société en question n'a pas encore décidé où ce modèle particulier et d'autres seront construits. Je pense que General Motors étudie encore cette question.

M. l'Orateur: La présidence donnera la parole au député d'Oshawa-Whitby pour une autre question supplémentaire et passera ensuite à un autre député.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, mon autre question supplémentaire sera celle-ci: Le ministre a-t-il omis d'obtenir de la General Motors la promesse de l'informer bien à l'avance—j'entends par cela plusieurs mois à l'avance—de son intention d'abandonner la production de la Pontiac à Sainte-Thérèse, si elle en décide ainsi?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je répète ce que j'ai dit hier, que les relations du ministère avec ces sociétés sont habituellement très bonnes. Je pense qu'il s'agit ici d'un accident de parcours. Je crois que la compagnie sait maintenant parfaitement, ou se rend compte qu'il n'est pas dans ses meilleurs intérêts de ne pas fournir au gouvernement des renseignements, et les renseignements voulus pour lui permettre de répondre à des questions comme celles qu'on m'a posées avant-hier. Il est indiscutable que j'aurais dû être mis au courant de certains faits et il m'aurait été utile d'être renseigné. Je crois que maintenant la compagnie s'en rend compte mieux que jamais.